

**BAD**  
PLERIN.COM



**BADMINTON  
PLERINAIS**

15, rue du  
Souvenir Français  
22000 Saint-Brieuc

**TELEPHONE**  
02.96.52.13.95  
06.77.46.12.49

**E-MAIL**  
badplerin@laposte.net

**SITE INTERNET**  
www.badplerin.com

**Affiliation**  
Fédération Française  
de Badminton

Ecole de badminton labellisée  
F.F.Ba

**Ligue de Bretagne**

**Codep 22**

**Agréé**  
Jeunesse et Sports  
N°225810

# OCEANE

## Bad Night



### Plérin Vendredi 2 novembre

Tournoi nocturne  
de simples  
Séries C, D, NC

### Salle Océane



*Cinq grammes de plumes, des tonnes d'émotions*

## ACCUEIL/HORAIRES

### Vendredi 2 Novembre 2012 - SIMPLES - Hommes - DAMES

- Accueil des joueurs à : 18h30
- Début des matchs : 19h00

**Le Juge-Arbitre du tournoi est Vincent GUILLOREL**

**Numéro d'autorisation : 12/13.BRE.061-TN.R.A-C22/CDNC.s.NO**

## TABLEAUX

- Simples Hommes et Dames dans les séries **C - D - NC**
- 2 Sortants par poule, puis par élimination directe.
- Le tournoi est ouvert à tous les joueuses et joueurs en possession d'une licence **FFBad** pour la saison 2012-2013.

## SALLE

Salle Omnisports **Océane**, 7 terrains sur parquet

1 rue de la Croix

22190 PLERIN

## INSCRIPTIONS

A envoyer avant le **SAMEDI 27 OCTOBRE 2012** à :

David GAUTIER

32 rue Fleurie

22190 PLERIN

☎ : 06 11 11 46 41/ [oceanebadplerin@gmail.com](mailto:oceanebadplerin@gmail.com)

- Les droits d'engagement (chèque à l'ordre du **Badminton Plérinais**) :
  - Ne seront pris en compte que les inscriptions accompagnées du règlement.
  - Aucune inscription ne sera prise par téléphone.
  - Le tirage au sort des tableaux sera effectué *Mardi 30 Octobre 2012*.
  - Tout forfait après le *Mardi 30 Octobre 2012* ne sera pas remboursé.
- N° de téléphone le jour du Tournoi - **David GAUTIER : 06.11.11.46.41**

## RESTAURATION - HÔTELS

Le **Bad'Kafé**, lors du tournoi, vous proposera une restauration rapide mais néanmoins savoureuse : sandwiches, salades, boissons froides et chaudes...

### HÔTELS :

- **LE BONSAI (500 mètres de la salle)**  
rue des Chênes - Plérin, tél. 02.96.79.25.25, fax : 02.96.79.25.26, 44 chambres
- **IBIS \*\***  
Aire de Repos d'Yffiniac, tél. 02.96.72.64.10, fax : 02.96.72.71.65
- **LE CAMPANILE \*\***  
3 rue de la Landelle à Langueux, tél. 02.96.33.65.66
- **LE CHENE VERT \*\***  
2 rue de la Croix Lormel - Plérin, tél. 02.96.79.80.20

(Attention, il s'agit de la salle **Océane** et non Léquier (notre salle habituelle), mentionnée également sur le plan)



## RECOMPENSES

Lots divers, pour les vainqueurs et finalistes de chaque série.

## REGLEMENT DU TOURNOI

- Le tournoi se déroulera en application des règles de la FFBaD
- Tout joueur participant devra être en possession de sa licence en règle le jour du tournoi.
- Les matchs se dérouleront en deux sets gagnants de 21 pts.
- Volants officiels du tournoi : TRUMP 101 (homologués FFBaD).
- Le tournoi est autorisé sous les numéros : 12/13.BRE.061-TN.R.A-C22/CDNC.s.NO
- Tournoi ouvert aux séries C, D, NC
- 2 tableaux pour ce tournoi : SH - SD
- Droits d'engagement de 8 euros.
- Tout joueur non présent sur le terrain, 5 minutes après l'appel de son match, sera déclaré forfait.
- Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi qu'avec tous les accessoires utiles à son match.
- Les matchs se dérouleront selon le principe de l'auto arbitrage, sauf décision du Juge-Arbitre.
- Les joueurs auront 3 minutes d'échauffement à partir de l'annonce de leur match.
- Une tenue conforme aux circulaires FFBaD sera exigée sur le terrain.
- Tout volant touchant une infrastructure sera considéré faute, sauf au service où il ne pourra être remis qu'une seule fois.
- Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'échéancier.
- Les décisions du Juge-Arbitre et du comité d'organisation sont sans appel.
- Le présent règlement sera affiché dans la salle.
- Le temps de repos minimum entre deux matchs est de 20 minutes. Ce temps pourra être réduit avec l'accord des intéressés.
- Le comité d'organisation se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi, notamment de regrouper des joueurs s'ils venaient à manquer dans l'une ou l'autre catégorie avec l'accord du Juge-Arbitre.
- Tout joueur désirant s'absenter, quelque en soit la raison et la durée, devra en informer le Juge-arbitre au préalable, sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son match.
- Les volants sont fournis pour les finales, les volants officiels du tournoi, dans la limite de 6 par finale.
- Toute participation au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.
- Le club organisateur du tournoi décline toutes responsabilités en cas de perte, de vol ou toute autre action échappant à son contrôle.
- Le juge-arbitre du tournoi est Mr Vincent GUILLOREL

BADMINTON PLERINAIS,

Plérin sur Mer, 10 Octobre 2012